

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE TRAITEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DES MRC DE LA MATAPÉDIA ET DE LA MITIS

Procès-verbal du conseil d'administration ordinaire de la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis, tenu au 420, route 132 ouest, Amqui ainsi qu'en visioconférence le 31 mars 2026, sous la présidence de M. Martin Soucy.

1. Ouverture de l'assemblée

Sont présents

M. Martin Soucy	Maire de Mont-Joli	MRC de La Mitis
M. Georges Guénard	Maire de Saint-Vianney	MRC de La Matapédia
Mme Sylvie Blanchette	Mairesse d'Amqui	MRC de La Matapédia
Mme Chantal Gagné	Mairesse de Lac-au-Saumon	MRC de La Matapédia
M. Magella Roussel	Maire de Saint-Joseph-de-Lepage	MRC de La Mitis
M. Étienne Lévesque	Maire de Saint-Gabriel-de-Rimouski	MRC de La Mitis

Sont aussi présents

M. Vincent Dufour	Directeur général	Régie
M. Joël Tremblay	Directeur général	MRC de La Matapédia

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2026-08

Il est proposé par M. Georges Guénard, appuyée par M. Magella Roussel et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1 Ouverture de l'assemblée
- 2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3 Nouvel administrateur
- 4 Lecture et adoption du procès-verbal du 20 janvier 2026
- 5 Finance
 - 5.1 États financiers 2025
 - 5.2 Comptes à payer
 - 5.3 Comptes à recevoir
- 6 Administration
 - 6.1 Changement de signataires et administrateur principal

- 6.2 Ressources humaines
- 7 Traitement
 - 7.1 Entente RDL
 - 7.2 Entente SÉMER
 - 7.3 Transport et traitement – Appel d’offres
 - 7.4 Multiplateforme - Suivi
- 8 Collecte
 - 8.1 Suivi
 - 8.2 Amendement ÉEQ
 - 8.3 Chargement arrière - Récupération
- 9 PGMR
 - 9.1 Suivi
 - 9.2 Collecte des plastiques agricoles
 - 9.3 Friperie éphémère Métis-sur-Mer
- 10 Divers
 - 10.1 ...
- 11 Levée de l’assemblée

3. Nouvel administrateur

Présentation de M. Étienne Lévesque, maire de Saint-Gabriel-de-Rimouski, nommé à titre d’administrateur par la MRC de La Mitis le 10 décembre 2025 en remplacement de M. Michel Verrault, maire de Sainte-Jeanne-d’Arc.

4. Adoption du procès-verbal du 20 janvier 2026

Résolution 2026-09

Il est proposé par Mme Chantal Gagné, appuyé par Mme Sylvie Blanchette et résolu à l’unanimité d’adopter le procès-verbal de la réunion du 20 janvier 2026 avec une correction au point 4.

5. Finance

5.1 États financiers 2025

Les états financiers de la Régie seront déposés lors d’une rencontre extraordinaire vers la fin avril.

5.2 Comptes à payer

Résolution 2026-10

Prélèvements	# 1000 à 1017	56 432,25 \$
Dépôts directs et prêts	# 500807 à 500853	2 330 285,64 \$
Salaires	# 502042 à 502076	64 975,24 \$
Total		2 451 693,13 \$

De ce montant, 3 715,57 \$ concerne les intérêts pour le projet de multiplateforme.

Il est proposé par M. Magella Roussel, appuyé par M. Georges Guénard et résolu à l'unanimité d'accepter les comptes à payer de janvier, février, mars 2026 pour un total de 2 451 693,13 \$.

5.3 Comptes à recevoir

La liste des comptes à recevoir est déposée.

6. Administration

6.1 Changement de signataires et administrateur principal

Résolution 2026-11

Il est proposé par Mme Sylvie Blanchette, appuyé par M. Étienne Lévesque et résolu à l'unanimité que dans le cadre du compte Desjardins de la RITMR :

- De retirer tous les signataires actuels;
- D'ajouter les signataires suivants :
 - Vincent Dufour, directeur général et secrétaire-trésorier
 - Jennifer Smith, adjointe administrative / Commis comptable
 - Martin Soucy, président
 - Magella Roussel, administrateur
- De changer l'administrateur principal par Vincent Dufour, directeur général et secrétaire-trésorier

6.2 Ressources humaines

Un poste en remplacement de congé de maternité sera ouvert au printemps 2026.

Résolution 2026-12

Il est proposé par M. Georges Guénard, appuyé par Mme Chantal Gagné et résolu à l'unanimité d'acheter d'un ordinateur au montant de 1 299 \$ avant taxes.

Résolution 2026-13

Il est proposé par M. Georges Guénard, appuyé par Mme Chantal Gagné et résolu à l'unanimité de procéder au lancement d'une offre d'emploi de remplacement d'un an pour le poste de responsable de la collecte.

7. Traitement

7.1 Entente RDL

Résolution 2026-14

CONSIDÉRANT QUE la Régie a une entente avec la Ville de Rivière-du-Loup concernant la disposition des matières résiduelles au LET de Cacouna;

CONSIDÉRANT QUE l'entente se termine au 31 décembre 2026 et que la Régie doit informer la Ville de Rivière-du-Loup si elle désire poursuivre au-delà de cette date;

CONSIDÉRANT QUE la Régie désire poursuivre la disposition des matières résiduelles au let de Cacouna au-delà du 31 décembre 2026;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. Georges Génard, appuyé par M. Magella Roussel et résolu à l'unanimité de faire connaître à la Ville de Rivière-du-Loup l'intention de la Régie de poursuivre la disposition des matières résiduelles au LET de Cacouna au-delà de la date du 31 décembre 2026.

7.2 Entente SÉMER

Résolution 2026-15

CONSIDÉRANT QUE la Régie a une entente avec la SÉMER concernant la valorisation des matières résiduelles organiques à l'usine de biométhanisation de Cacouna;

CONSIDÉRANT QUE l'entente se termine au 31 décembre 2026 et que la Régie doit informer la SÉMER si elle désire poursuivre au-delà de cette date;

CONSIDÉRANT QUE la Régie désire poursuivre la valorisation des matières résiduelles organiques à l'usine de biométhanisation de Cacouna au-delà du 31 décembre 2026;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Mme Sylvie Blanchette, appuyé par M. Étienne Lévesque et résolu à l'unanimité de faire connaître à la SÉMER l'intention de la Régie de poursuivre la valorisation des matières résiduelles organiques à l'usine de biométhanisation de Cacouna au-delà de la date du 31 décembre 2026.

7.3 Transport et traitement – Appel d'offres

M. Vincent Dufour mentionne qu'un appel d'offres devra être fait pour le transport et traitement, mais recommande d'avoir eu les discussions concernant le renouvellement des ententes avec la Ville de Rivière-du-Loup et la SÉMER avant de procéder.

7.3 Multiplateforme - Suivi

M. Vincent Dufour fait un suivi du projet de Multiplateforme de gestion des matières résiduelles :

- Rencontre avec le conseil municipal de Saint-Moïse;
- Demande d'une offre de service pour accompagnement à GBI / AtkinsRéalisis.

Résolution 2026-16

CONSIDÉRANT QUE la Régie avait mandaté le consortium GBI / SNC Lavalin (maintenant AtkinsRéalisis) pour la réalisation de l'étude d'impact sur l'environnement et que le document a été déposé, marquant la fin du mandat;

CONSIDÉRANT QUE la Régie a besoin d'un accompagnement supplémentaire dans le dossier excédant le mandat d'étude d'impact sur l'environnement;

CONSIDÉRANT QUE la Régie a demandé une offre de service à GBI / AtkinsRéalisis pour une banque d'heure d'accompagnement à cet effet;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. Étienne Lévesque, appuyé par M. Georges Guénard et résolu à l'unanimité d'entériner l'offre de service d'accompagnement de GBI / AtkinsRéalisis sous forme de banque d'heures au montant de 20 000 \$ avant taxes.

8. Collecte

8.1 Suivi

Suivi concernant le dossier de la gestion des collectes de matières résiduelles au niveau de la RITMR. Il y est question notamment de :

- Matrec a procédé au changement du dispatch dans La Matapédia, ce qui a entraîné la mise aux normes de certaines pratiques;
- Il y aura un ajustement des coûts de collecte résidentielle suite à la mise à jour des unités d'occupation, la base du calcul, selon les critères de Éco Entreprises Québec;
- La tarification incitative des déchets a été lancée pleinement depuis le 1^{er} février.

8.2 Amendement ÉEQ

Résolution 2026-17

CONSIDÉRANT QUE la RITMR dispose d'une entente de partenariat avec Éco Entreprises Québec encadrant les services de collecte et de transport des matières recyclables ainsi que les activités d'ISÉ et de premières lignes qui s'y rapportent;

CONSIDÉRANT QUE des modifications sont requises à l'entente afin de standardiser avec la réalité terrain;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. Georges Guénard, appuyé par Mme Sylvie Blanchette et résolu à l'unanimité d'autoriser Martin Soucy, président, à signer l'amendement à l'entente avec Éco Entreprises Québec.

10.3 Chargement arrière - Récupération

Suivi concernant le dossier de transition des conteneurs à chargement arrière vers du chargement avant. Il y est question notamment de :

- Conteneurs de déchets :
 - La transition est débutée depuis la mi-février pour les modifications et depuis la mi-mars pour les acquisitions;
 - La date du 1^{er} avril 2026 pour avoir fait la transition des conteneurs de déchets devrait être respectée en grande majorité;

- Quelques conteneurs modifiés ont nécessité l'ajout de pattes en raison du débalancement du poids créé par les nouveaux supports;
- Villéco considère que l'ajout de certains conteneurs à la dernière minute serait hors contrat et donc propose un prix qui excède de 1000 \$ le prix du contrat par conteneur et des délais de 6 à 8 semaines sont à prévoir;
- Le cas échéant, une demande de prix et d'échéancier a été faite à Matrec afin de voir les autres options.
- Conteneurs de récupération :
 - Éco Entreprises Québec (ÉEQ) a envoyé une lettre à la RITMR le 30 janvier 2026 confirmant la date butoir du 1^{er} janvier 2027 pour la transition des conteneurs de récupération et qu'ils ne paieront pas pour cette transition;
 - Il y a 142 conteneurs à chargement arrière en récupération, dont 26 seraient admissibles à une compensation par ÉEQ;
 - Une rencontre a eu lieu le 19 février 2026 avec les municipalités concernées afin de faire un état de situation et prendre une orientation sur le sujet;
 - Suite à cette rencontre, l'orientation retenue est de communiquer aux ICI qu'ils devront faire la transition et qu'ils en seront responsables, mais d'offrir la possibilité que la RITMR leur fournisse un conteneur ou en fasse la modification, à leurs frais.

Résolution 2026-18

Il est proposé par Mme Chantal Gagné, appuyé par Mme Sylvie Blanchette et résolu à l'unanimité de procéder à l'achat de 10 conteneurs à déchet auprès de Matrec au montant de 27 500 \$ avant taxes.

Résolution 2026-19

Il est proposé par M. Georges Guénard, appuyé par Mme Chantal Gagné et résolu à l'unanimité de lancer un appel d'offres pour l'acquisition de conteneurs de récupération.

9. PGMR

9.1 Suivi

Suivi de la mise en œuvre du PGMR 2023-2029 des MRC de La Matapédia et de La Mitis. L'équipe de la RITMR travaille sur les projets suivants:

- Conférence – Jour de la Terre;
- Brigade Verte;
- Prix Vert;
- 5 à 7 sur la déconstruction de la Ville d'Amqui.

9.2 Collecte des plastiques agricoles

Suivi concernant le dossier de la collecte des plastiques agricoles. Il y est question notamment de :

- Le 24 février 2026, une rencontre a eu lieu avec l'UPA de La Matapédia et l'UPA de La Mitis afin de travailler en collaboration sur le dossier;
- Au terme de la rencontre, l'échéancier convenu est de lancer une période d'inscription en avril-mai 2026 pour une collecte en 2027.

9.3 Friperie éphémère Métis-sur-Mer

Résolution 2026-20

CONSIDÉRANT QUE le Comité de loisir de Métis-sur-Mer a fait une demande de commandite à la RITMR afin de financer une activité d'animation sur la réduction des déchets textiles pour un montant de 280\$;

CONSIDÉRANT QUE ce type d'activité cadre dans la mesure 3.2 du PGMR conjoint de promouvoir les initiatives favorisant le réemploi et la valorisation des matières.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. Étienne Lévesque, appuyé par Mme Chantal Gagné et résolu à l'unanimité de financer le projet du Comité de loisir de Métis-sur-Mer à hauteur de 280\$ par le budget réservé aux activités PGMR.

10. Divers

Aucun point divers.

11. Levée de l'assemblée

Résolution 2026-21

Il est proposé par M. Magella Roussel de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 10 h 53.

Martin Soucy
Président

Vincent Dufour
Directeur général et secrétaire-trésorier